



L'HONORABLE SIMON HÉBERT
COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

Palais de justice, 300, boul. Jean-Lesage, Québec (Québec) G1K 8K6
Téléphone : 418 649-3444 Télécopieur : 418 646-6981

Québec, le 29 octobre 2020

Par courriel seulement

Me David Bourgoin
BGA avocats s.e.n.c.r.l.
67, rue Sainte-Ursule
Québec (Québec) G1R 4E7

Me Maxime Ouellette
Garnier Ouellette, avocats
1085, avenue Louis St-Laurent
Québec (Québec) G1R 2W8

Me Marie Audren
Audren Rolland s.e.n.c.r.l.
393, rue Saint-Jacques, bureau 248
Montréal (Québec) H2Y 1N9

Me Stéphane Pitre
Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l., s.r.l.
1000, rue de la Gauchetière O., bureau 900
Montréal (Québec) H3B 5H4

Me Anthony Franceschini
INF s.e.n.c.r.l., s.r.l.
255, rue St-Jacques, 3^e étage
Montréal (Québec) H2Y 1M6

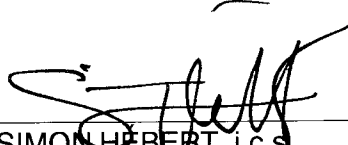
OBJET : Kim Chevrette et Hugo Charest c. FCA Canada inc., La Banque de la Nouvelle-Écosse, KIA Canda inc. et Banque de Montréal
 C.S. : 200-06-000242-209

Maîtres,

Cet envoi fait suite à la réception de la lettre de Me Audren et du courriel de Me Ouellette dans le cadre de l'affaire décrite ci-devant.

Sous peu, vous devriez recevoir le jugement qui désigne un/une juge pour assurer la gestion particulière de cette affaire.

Veuillez agréer, Maîtres, mes salutations distinguées.


SIMON HÉBERT, j.c.s.

SH/mv